

Tarifs Réglementés de GAZ NATUREL au 01 avril 2023

Tarifs	&	consommation annuelle indicative	HORS TVA HORS CTA		
			prix par kWh en c€	Abonnement mensuel annuel en €	
Base	Cuisine	jusqu'à 1000 kWh	9,048	5,83	69,96
B0	Cuisine et eau chaude	de 1000 à 4000 kWh	8,848	5,83	69,96
B1	Chauffage individuel avec ou sans eau chaude et/ou cuisine	de 4000 à 30000 kWh	6,948	20,00	240,00
B2i	Chauffage et/ou eau chaude dans chaufferies moyennes*	de 30000 jusqu'à 150 000 kWh	6,548	20,00	240,00

Le seuil est modifié au 1er juillet 2022

Le seuil est modifié au 1er juillet 2022

La loi énergie climat (LEC), promulguée le 8 novembre 2019, prévoit de mettre fin aux tarifs réglementés de vente de gaz, ainsi ces tarifs ne sont plus proposées pour les nouveaux contrat.

Le TRV Gaz Naturel disparaît au 1er juillet 2023.

Ce barème a été validé par la délibération CRE n°2023-84 .

* hors consommateurs soumis à la loi de consommation du 17 mars 2014
Tarifs hors toutes taxes et contributions